

# STABILITE FINANCIERE : ENSEIGNEMENTS DE LA BEAC

*(Fiche du DSFABFE)*

Dans le sillage de la crise financière mondiale de 2017/2018 qui a permis de relever les limites de la supervision des institutions financières prises individuellement pour garantir la stabilité la stabilité dans son ensemble, et conscient des avantages que procurent un système financier sain dans la fourniture des services financiers dans une économies, les autorités de la sous-région ont décidé d'inscrire parmi les missions statutaires de la Banque centrale la promotion de la stabilité financière. Cette volonté s'est traduite par la définition des cadres institutionnel, analytique et opérationnel.

Cette note vise à présenter les avancées réalisées dans le dispositif de suivi de la stabilité financière de la CEMAC, la situation du système financière sous-régional, les principales difficultés rencontrées et les perspectives.

## **I. AVANCEES REALISEES EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE**

Les réalisations concernent les cadres institutionnel, analytique et opérationnel.

### **1. Cadre institutionnel**

Le dispositif institutionnel de la politique macroprudentiel est mis en place suivant une approche gradualiste :

- inscription de la « promotion de la stabilité financière dans l'Union » comme une des missions statutaires de la BEAC en 2010 ;
- création d'une Direction des Etudes et Stabilité Financière en 2010 qui en plus des analyses et des études sur la stabilité financière, assure le Secrétariat du CSF-AC. Toutefois, depuis le 27 septembre 2018, ces attributions sont transmises à la Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies ;
- mise en place du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) par Règlement n°04/CEMAC/UMAC/CM 02 octobre 2012 portant création du CSF-AC pour promouvoir la stabilité financière, prévenir les risques systémiques et partant les crises ;
- adoption du Règlement intérieur du CSF-AC le 17 décembre 2014 à Douala.

La création du CSF-AF s'inscrit dans une volonté d'instaurer dans la CEMAC un cadre de dialogue et de concertation entre les différentes parties prenantes, afin notamment de régler les éventuels conflits d'intérêt, d'échanger des informations et de coordonner les actions.

Présidé par le Gouverneur de la BEAC, le Comité regroupe les autorités nationales et les institutions sous-régionales (BEAC, COBAC, GIMAC, COSUMAF, GABAC, Commission de la CEMAC) régionales (CIPRES et CIMA), exerçant un rôle de surveillance, de régulation et de normalisation dans les domaines des finances publiques, de la monnaie, du crédit, des assurances, de la prévoyance sociale, des marchés des capitaux et de la comptabilité. En outre, le Comité se réunit au moins deux fois par an en session ordinaire et il est assisté, dans la conduite de sa mission, d'une structure technique, le Groupe d'Experts, et d'un Secrétariat. Si le premier est composé des représentants des institutions membres du CSF-AC à des niveaux inférieurs, le second est dévolu à la BEAC.

## **2. Cadre analytique**

Depuis l'entrée en activité du Comité de Stabilité Financière en septembre 2014, les avancées ci-après ont été opérées sur le plan analytique :

- révision, en mars 2018, de la grille des indicateurs de la stabilité financière adopté par le CSF-AC du 27 novembre 2015. Ces indicateurs répartis par secteurs et par objectifs intermédiaires sont utilisés pour l'analyse des vulnérabilités du système financier, la compilation du tableau de bord du Comité et les annexes de la Revue de la Stabilité Financière. La mise à jour de la grille des indicateurs a été suivi de la reconstitution historique des données auprès des institutions pourvoyeuses de données du CSF-AC (COBAC, CIMA, COSUMAF) ;
- production d'une « Note sur les vulnérabilités du système financier de l'Afrique Centrale » destinée aux réunions du CSF-AC ;
- définition de la méthodologie d'identification et les modalités de surveillance des établissements d'importance systémique dans la CEMAC par Règlement COBAC R-2018/03 ;
- mise en place en cours des stress testes macroprudentiels en vue de sonder la résilience du système bancaire de la sous-région face à des chocs macroéconomiques sévères mais plausibles ;

- mise en place d'un dispositif d'apport de liquidité d'urgence (ALU) permettant à la BEAC d'apporter de la liquidité à des établissements jugés solvables par la COBAC pour leur permettre de faire face à des graves de tension de liquidité susceptibles d'affecter la stabilité financière. Depuis la mise en place du dispositif en décembre 2017, une seule banque a bénéficié des financements ;
- publication de la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale pour fournir un regard détaillé sur les risques et vulnérabilités auxquels est exposé le système financier de la Zone au cours d'une période d'une année et publier également des articles thématiques.

### **3. Cadre opérationnel**

Suivant l'article 4 du règlement créant le CSF-AC, ce dernier émet à l'attention de ses membres des avis, des alertes et des recommandations. Ces recommandations n'ont pas un caractère contraignant, mais leur mise en œuvre fait l'objet d'un suivi attentif. Depuis sa création, le Comité n'a pas émis des avis et alertes.

En vue de mieux définir les modalités d'intervention du CSF-AC, dans le respect des compétences individuelles, le Comité demande régulièrement à chacun de ses membres, notamment les superviseurs, de lui faire un état des lieux des instruments dont ils disposent et des réformes en cours.

## **II. SITUATION DES RISQUES SUR LE SYSTEME FINANCIER SOUS-REGIONAL**

Conformément à sa principale mission de prévention des risques systémiques, le CSF-AC réuni en session ordinaire du 23 novembre 2018 a relevé, dans un contexte de reprise de l'activité économique sous-régionale, une relative stabilité des niveaux de risque pesant sur la solidité du système financier de la CEMAC en juin 2018, en droite ligne avec l'embellie du cadre macroéconomique et la poursuite des efforts de consolidation budgétaire réalisés par les Etats.

Par type de risque, il a noté une légère augmentation du risque de crédit qui est passé d'un niveau modéré en 2017 à élevé, en liaison avec la dégradation continue de la qualité apparente du portefeuille de crédit bancaire.

Risque	Evolution	Evaluation
Pays	Elevé et stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faible attractivité globale de l'environnement des affaires (dernières places dans les évaluations internationales)</li> <li>- tensions socio-politiques au Cameroun, RCA et Tchad</li> <li>- quelques avancées opérées par certains Etats dans la création des entreprises</li> </ul>
Macroéconomique	Modéré et stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reprise attendue de la croissance à 2,2 % ;</li> <li>- redressement des comptes publics ;</li> <li>- soutenabilité externe de la monnaie toujours fragile (2,7 mois de réserves pour l'importation des biens et services. Taux de couverture extérieure de la monnaie autour de 60 %) ;</li> <li>- prévisions fragiles, très dépendantes des cours du pétrole et de l'issue des programmes avec le FMI</li> </ul>
Crédit	Elevé et en hausse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration des perspectives de croissance</li> <li>- détérioration de la qualité du portefeuille de crédits bancaires (hausse significative des créances douteuse et immobilisées de 12,5 % et 15,5 % respectivement)</li> <li>- poursuite de la hausse des coûts des ressources mobilisées sur le marché des titres publics (au-dessus du TIAO)</li> </ul>
Marché	Faible et stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- marchés timides dans un contexte de reprise attendue</li> <li>- titres peu liquides (ratios de liquidité sur BVMAC et DSX inférieur à 0,5 %)</li> </ul>
Liquidité	Modéré et stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- repli des recours au refinancement de la BEAC (environ 30 % à 482,1 milliards entre juin 2017 et juin 2018)</li> <li>- accroissement de 20,3 % des réserves des banques auprès de la BEAC</li> <li>- 42/51 banques affichent un ratio de liquidité &gt; 100%, contre 41 en juin 2017 ;</li> <li>- Liquidité des OPS préoccupante, en rapport avec leurs problèmes de gestion et gouvernance (ratio de trésorerie immédiate à 41 % pour une norme de 100 %)</li> </ul>
Solvabilité	Modéré et stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situation globalement satisfaisante au niveau des banques (45 banques sur 51 respectant le ratio de couverture des risques) ;</li> <li>- situation confortable au niveau des assurances (taux de couverture des engagements réglementés par les actifs de qualité supérieur à la norme de 100 %)</li> </ul>

Opérationnel	Elevé et stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration de la surveillance des infrastructures (démarrage de contrôles sur place sur les plateformes SYGMA, SYSTAC et SWIFT au Cameroun, Congo et Tchad)</li> <li>- persistance de problèmes de reporting dans certains secteurs (EMF, OPS, etc.)</li> </ul>
--------------	-----------------	--

### III. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

#### 1. Difficultés rencontrées

En quatre années d'activité intense, les avancées réalisées en matière de promotion de la stabilité financière dans la CEMAC sont satisfaisantes et méritent par la même occasion d'être saluées. Toutefois, dans la mise en œuvre de la mission statutaire de « promotion de la stabilité financière dans l'Union », la BEAC reste encore confrontée à de nombreux défis relatifs *(i)* aux lacunes du dispositif statistique dans la sous-région, en particulier ceux de la prévoyance sociale et des EMF. De même, la CEMAC dispose de peu d'informations sur la situation financière de certaines contreparties du système financier (ménages, entreprises, Etats) *(ii)* à la non-participation de la BEAC aux travaux réalisés par les plateformes internationales abordant les problématiques de stabilité financière (BRI, FMI, Banque Mondiale, etc.), ce qui limite toujours son appropriation de nouvelles problématiques et des meilleures pratiques en matière de politique macroprudentielle et *(iii)* aux contraintes d'effectifs.

#### 2. Perspectives

Dans le cadre du Plan Stratégique de la Banque (PSB) horizon 2017-2020, la BEAC a approuvé au cours de l'année 2018 un certain nombre d'actions visant à renforcer le cadre d'analyse macroprudentielle dans la CEMAC. Il s'agit notamment de la révision de la cartographie des risques, le développement des macro stress tests, la mise à jour de la grille des indicateurs de stabilité et la reconstitution historique des données et les actions de communication.

- *Refonte de la cartographie des risques*

La cartographie des risques utilisé par le Comité présente des lacunes liées au poids important accordé au jugement d'expert, l'absence de seuils critiques permettant le passage d'un niveau de risque à un autre, la précision des indicateurs d'évaluation des risques, etc. C'est dans ce cadre que la DSFABFE entend revisiter au cours de l'année 2019 la cartographie existant en adoptant une démarche rigoureuse. Une fois finalisé, le document servira à améliorer les analyses effectuées dans le cadre de la note sur les vulnérabilités du système financier, revoir la production de la RSF-AC et réviser des appels à contribution adressés aux Experts pour les réunions du CSF-AC.

- *Macro stress tests bancaires*

En 2018, le Groupe de travail en charge de conduire le projet a eu à identifier 2 méthodologies de réalisation de cette activité. Il sera question en 2019 de poursuivre les travaux liés à l'examen et la validation d'une méthodologie par un consultant, la collecte des données auprès des banques ou Trésors publics de la CEMAC et la rédaction d'un guide méthodologie.

- *Mise à jour des indicateurs de stabilité financière et reconstitution historique des données*

Cette action est pratiquement finalisée en 2018 avec l'actualisation de la grille des indicateurs de stabilité financière et la collecte des données historiques auprès de certaines institutions financières (COBAC, CIMA, COSUMAF). Pour l'année 2019, il est prévu une mission de collecte les données historiques des organismes de prévoyance sociale auprès de la CIPRES.

- *Actions de communication*

Il sera principalement question de donner une visibilité des actions du CSF-AC auprès du grand public par la création d'une rubrique stabilité financière sur le site de la Banque.